

Rappel de l'ordre du jour :

- Bilan des ateliers et des projets
- Budget

I. Projets soumis au vote :

Présentation du projet : Documents à remettre aux participants des 50 ans du quartier Saint Eloi

Vote de l'enveloppe de principe – Budget Fonctionnement

Mise au vote : 104€

- Contre 0
- Abstention 0
- Pour 18

Décision : Adopté

Présentation du projet : Création d'un site inter-conseils de quartier

Vote de l'enveloppe de principe – Budget Investissement

Mise au vote : 6852€ (devis pour les 7 conseils de quartier)

- Contre 1
- Abstention 1
- Pour 16

Décision : Adopté

Remarques et propositions : Ce projet doit être voté par l'ensemble des conseils de quartier. Le devis doit leur être transmis rapidement pour que les crédits puissent être engagés cette année. Un conseiller de quartier se charge de trouver un autre prestataire qui fera un devis sur la base fonctionnelle du site internet des conseils de quartier de Paris 13. Il faudra néanmoins que le site internet des CQ du 12e soit « responsive » c'est à dire qu'il puisse être consultable dans une version mobile. Fonctionnalité qui n'est pas implémentée sur le site actuel du 13e. Ce site internet devrait être mis en place en liaison avec le responsable communication de la Mairie. Il sera aussi indispensable de monter un groupe projet interquartier afin de préciser les besoins de chaque CQ.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Nous prenons bonne note de votre souhait de doter les CQ du 12^e d'un site Internet dédié et adaptable tous supports. Cependant, cette importante dépense d'investissement suppose l'adhésion des 6 autres Conseils de quartier. Or, lors de la dernière réunion inter-CQ communication, aucun consensus n'a pu se dégager sur la création d'un site Internet dédié. En outre, ce projet suppose également le vote d'une enveloppe de fonctionnement chaque année, ainsi que d'être administré par plusieurs personnes identifiées. Or, le Pôle Démocratie Locale et la personne en charge de la communication de la mairie n'ont pas les capacités de prendre en charge un nouvel outil de communication dédié aux CQ. Enfin, nous renforçons depuis septembre 2018 la communication autour de l'activité des CQ, comme la Maire du 12^e s'y était engagée : les relevés de décisions des réunions sont publiés sur le site de la Mairie du 12^e, un point agenda est publié sur les pages Facebook des CQ en début et en fin de semaine, un encart « Du côté des CQ » a été ajouté à la newsletter hebdomadaire de la Mairie. En conséquence, nous vous invitons à vous saisir davantage des pages Facebook créées l'an dernier, ainsi que de [la page dédiée à votre CQ sur le site de la Mairie](#), en nous proposant régulièrement les informations que vous souhaitez y voir apparaître.

Présentation du projet : Oriflammes easyflyer

Vote de l'enveloppe de principe – Budget Investissement

Mise au vote : 190€

- Contre 0
- Abstention 0
- Pour 18

Décision : Adopté

II. Retour sur le travail des ateliers

L'atelier « culture et patrimoine » rend compte des journées du patrimoine des 15 et 16 septembre : ces journées ont rencontré un grand succès. Au total, 82 personnes ont participé à ces visites. Les lieux choisis (Manufacture des tabacs, Caserne de Reuilly et Bains douches de la rue de Charenton) ont été particulièrement appréciés car peu ou non connus des habitants. Des visiteurs ont demandé de renouveler ces visites, même en dehors des journées du patrimoine.

Prochaines manifestations : journées de l'architecture les 13 et 14 octobre : Artefact, Conservatoire Paul Dukas, Caserne, Wilmotte et associés. Puis le 20 octobre, rallye à travers notre quartier. L'ensemble des conseillers de quartier participant à l'atelier patrimoine souhaite que les services de la Mairie communiquent plus largement et plus en amont sur ces évènements.

III. Questions à la Mairie du 12^e arrondissement

Question : Le CQ a voté une somme de 100€ pour les badges. Ont-ils été commandés ?

Réponse du Pôle Démocratie locale : Les devis demandés avant l'été n'ont pas permis de déboucher sur une commande. La démarche a été relancée et nous vous tenons au courant dès que possible.

Question : Aucune information des conseils de quartier sur les panneaux d'affichage. Avez-vous retrouvé les clefs ?

Réponse du Pôle Démocratie locale : le travail de recensement des clés est en cours, en lien avec les responsables désignés par chaque Conseil de quartier. Une réflexion sur le redéploiement de certains panneaux est en cours : n'hésitez pas à cette occasion à nous proposer vos recommandations pour trouver le meilleur emplacement possible pour ces panneaux.

Question : Stationnement sur la place devant le Conservatoire : Il a été constaté que cette place était un lieu de stationnement. Il faudrait intervenir pour que cet endroit soit rendu aux piétons et notamment aux enfants qui fréquentent ce lieu.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Les espaces bordant le Conservatoire Paul Dukas (parvis de la rue George Semprun et Place Gertrude Stein) sont en effet des espaces réservés aux piétons et au stationnement des usagers de modes de transports doux. La Mairie du 12^e tenant à faire respecter l'intégrité de cet espace piéton, nous avons signalé à la Direction de la Voirie et des Déplacements la nécessité de surveiller la présence continue des potelets bordant les rues George Semprun et du Charolais. Un signalement a également été transmis à la Direction de la Prévention de la Sécurité et de la Protection (sous-direction de la Régulation des Déplacements) pour qu'une attention spécifique soit portée à ce secteur et que soit prévue une verbalisation soutenue des véhicules stationnant sur les espaces piétons, l'offre de stationnement pour les particuliers comme pour les 2 roues-motorisées ou encore les personnes à mobilité réduite est en effet tout à fait suffisante dans les rues alentours.

Sachez par ailleurs que tout dysfonctionnement dans l'espace public peut être signalé via l'application DansMaRue (pour tout renseignement : <http://www.paris.fr/dansmarue>).

Cette application prend également en charge les signalements concernant le stationnement sauvage de véhicules motorisés.

Question : Fonctionnement du CQ : Plusieurs conseillers se posent des questions sur leur rôle réel. Nous assistons à une « désertion » des ateliers et des assemblées générales. Les

conseillers de quartier s'interrogent sur leur rôle d'interface et comment le Pôle pourrait efficacement faciliter les actions entreprises et les fasse connaître. Certains regrettent aussi que leurs mails restent souvent sans réponse. Peut-on avoir les noms des conseillers absents depuis 3 AG sans s'être excusés ? Il faudrait sans doute faire appel à ceux qui ont participé au tirage au sort.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Nous répondons systématiquement aux sollicitations qui nous sont adressées, des Conseiller-e-s de quartier, des membres associés et des habitant-e-s. Nous recensons actuellement les conseiller-e-s de quartier ayant plusieurs absences consécutives non excusées, dans l'ensemble des CQ, pour pouvoir faire un nouvel appel à candidatures si besoin est.

Date de la prochaine réunion : Mardi 16 octobre à 19h